A PROPOS DE LA CONSOMMATION BANANIÈRE EN FRANCE

Si l'on considère la moyenne des importations bananières en France pour les années 1934 à 1938, on voit qu'elles ont été de 170.820 t.

La moyenne quinquennale de nos importations représente une consommation moyenne de 4 kg 067 par tête et par an pour une population de 42 millions. En 1938 nous avons reçu 178.400 t ce qui représentait une consommation par tête et par an de 4 kg 289.

Déjà à cette époque trop nombreux étaient ceux qui estimaient que le marché français était saturé. On oubliait trop vite qu'en 1932 nous avions importé 224.600 t soit une consommation de 5 kg 365 par tête et par an. Peut-être si des mesures gouvernementales n'avaient pas fixé un contingentement des importations étrangères, la part de nos territoires était en 1932 de 12,7 %, nous aurions sans doute vu nos importations se maintenir à un niveau plus élevé, surtout connaissant l'effort de nos producteurs. En effet, le pourcentage d'augmentation de nos divers territoires a été de 193,7 % pour l'ensemble de 1934 à 1938 et de 1.288,9 % pour le Cameroun, 102,7 % pour la Guinée, 660,1 % pour la Côte d'Ivoire, 200,5 % pour la Guadeloupe, 153,8 % pour la Martinique.

Depuis la reprise du trafic en 1946, elles sont passées de 29.600 t à 154.600 t en 1948. Pour les neuf premiers mois de l'année en cours elles ont été de 127.871 t non compris les 3.702 t importées de Canaries, 87.882 t du 1er Janvier 1949 au 30 Juin, soit moins 6,9% de nos importations du premier semestre 1938.

On peut donc penser que nos importations de l'année en cours se situeront aux environs de 170.000 t à 175.000 t. Si les conditions climatiques n'avaient pas été ce qu'elles furent : cyclone, sécheresse en Côte d'Ivoire, état des chemins de fer au Cameroun, cyclone en Guadeloupe, nos importations auraient peut-être approché les 200.000 t. En effet, les perspectives de production du début de l'année prévoyaient une production de l'ordre de 200 à 220.000 t.

A nouveau certains lancent le leitmotiv de la surproduction, même pour cette fin d'année. Nous nous élevons contre cette idée, pour plusieurs raisons :

1º Tout d'abord en nous basant uniquement sur les données statistiques, sans tenir compte de facteurs imprévisibles : standard de vie, pouvoir d'achat, accords commerciaux, activités économiques, limitation des exportations, etc...

En nous basant sur le chiffre de nos importations de 1932, ce qui donnait une consommation de 5 kg 365 par tête et par an, et sur le chiffre de la population du dernier recensement de 1946 (40.518.884 habitants) cela représentait la nécessité d'importer 228.324 tonnes de bananes. Peut-être nos importations ne dépasseront que de peu ou même n'atteindront pas les 173.785 t que représenterait la consommation individuelle de 1938 (4 kg 289).

Dans un avenir rapproché, nous ne pensons pas qu'une surproduction existe même si nous envisageons dès maintenant la perspective de ce que peut être la production bananière, dont nous donnons les chiffres et ceux des surfaces plantées.

Ces chiffres résultent de nos entretiens avec les représentants qualifiés de la production, et en sachant que le rendement moyen à l'ha est inférieur à ce qu'il était avant-guerre. Ce qui est vrai également dans les principaux pays producteurs, conséquence surtout de la maladie de Sigatoka, de l'épuisement des sols entre autres causes, ne sont que des indications qui sont, nous l'espérons

(en milliers de tonnes)

Groupe Afrique :	1950	- 1951	1952
Cameroun	45	55	69
Côte-d'Ivoire	30	35	40
Guinée	55	60	65
Total	130	150	165
Groupe Antilles :			
Guadeloupe	69	-65	75
Martinique	50	55	60
Total	110	120	135
Total général	240	270	300

(Surfaces plantées)

	1938		1949					
Groupe Afrique:	Ha		Ha					
Cam€roun	3.000		4.500 en rapport (1		(b)			
Côte-d'Ivoire	1.190		2.000 €nviron (a)					
Guinée		2	.375		3.545			(a)
Groupe Antilles :								
Guadeloupe	4	090	Déc.	1940	5.000	à 5	500	(b)
Martinique	2	365	Déc.	1939	4 000			(b)

le plus proche possible de la réalité. En effet, il est difficile de donner des prévisions exactes, car les bananiers sont des plantes perennes dont la production peut varier facilement suivant les conditions économiques, outre les conditions climatiques ou les maladies. Certes, les chiffres sont une forme de mensonges rétorque-t-on, mais malgré les erreurs qu'elles peuvent présenter lors de leur établissement les statistiques sont une des bases essentielles pour l'étude des conditions économiques. Ainsi avons-nous pu constater que les prévisions indiquées lors de l'établissement du Plan Monnet entre autres se sont révélées exactes à moins d'une différence de 10 % de ce qui est devenu la réalité.

Cerles, ces prévisions peuvent être modifiées par les règles de conditionnement, élévation ou diminution des poids minimum des régimes exportables. Ainsi, la Guinée dont la production exportable est inférieure de 30 à 40 % à la production réelle, pourrait être en augmentation si le poids minimum était inférieur comme aux Antilles. D'ailleurs, pour ce territoire, on estime la production réelle à 70.000 t en 1950, 80.000 en 1951 et 90.000 en 1952. De même cette production exportable augmenterait le jour où la production autochtone s'améliorerait, et si des zones nouvelles pouvaient être utilisées pour la culture bananière. Pour la Côte d'Ivoire, la production, si les conditions culturales et les moyens d'exportations s'améliorent, pourra peut-être exporter sensiblement plus, mais le Cercopora attaque certaines plantations et les chiffres avancés seront peut-être supérieurs à la réalité.

Pour le Cameroun, toute la production est basée sur les moyens d'évacuation. Le jour où le chemin de fer sera remis en état, point capital pour la vie économique de ce territoire, la production pourra être de 80 à 100.000 l annuelles, surtout par suite du développement pris par la production autochtone.

Pour les Antilles, la production exportable dépend de la lutte

contre le Cercospora qui doit être entreprise sérieusement, et également des normes de conditionnement.

Donc, si l'on tient compte des perspectives de production pour 1950, 1951, 1952 qui seraient respectivement de 240.000, 270.000 et 300.000 t, à condition que tout soit importé en France, nous aurions une consommation par tête et par an de 5,923 kg, 6,663 kg et 7,403 kg, ceci en poids brut (en prenant toujours comme chiffres de population ceux du dernier recensement). Car il ne faut pas oublier que toutes ces statistiques sont données en poids brut. En effet, sauf le Cameroun, pour nos territoires d'outre-mer, et dans nos importations d'avant-guerre, celles en provenance du Guatémala, Colombie, Antilles anglaises jusqu'en 1936 qui sont exportées en vrac nu, les statistiques sont en poids net. Pour les autres territoires, il faut tenir compte des poids de l'emballage qui sont : en Guinée et en Côte d'Ivoire d'environ 2 kg, soit de 13 à 15 % du poids brut pour la Guinée, 11 à 13 % pour la Côte d'Ivoire. Pour les Antilles avant-guerre, ce pourcentage était d'environ 13 %, actuellement il est de 8 % à % pour la Guadeloupe et de 10 à 11 % pour la Martinique.

Mais il faut tenir comple que la population française est en augmentation. D'après l'Institut National de la Statistique on prévoit qu'elle sera de 41,500,000 à fin 1952. Si l'on prend ce chiffre comme réel dès 1951 nous aurions alors une consommation de 6,506 kg et 7,228 kg d'après les prévisions. Et si dans cette conjoncture on tient également compte de l'émigration clandestine qui serait de l'ordre de 50,000 par an, nous aurions en 1952 une population de 41,700,000 ce qui représenterait un peu plus de 7,194 kg par tête et par an.

Ces chiffres à notre avis doivent éloigner de l'esprit de certains la crainle de la surproduction. En effet, nous avions envisagé que tout le tonnage produit selon les prévisions serait réellement récolté et exporté à destination de la France. Mais it faut envisager que nos territoires peuvent et doivent exporter sur l'étranger (déjà cet été les antillais ont exporté environ 5.000 t sur l'Allemagne) et qu'un certain tonnage ira vers l'Afrique du Nord (6.000 tonnes environ avant-guerre) et on peut prévoir facilement 20.000 t pour l'avenir, ce qui fait que le tonnage importé dans les prochaines années sera sensiblement inférieur aux chiffres mis en avant.

2º Il faut tenir compte d'un facteur très important: l'augmentation de la population enfantine. En effet, d'après les prévisions de l'Institut National de la statistique, elle serait dans un proche avenir pour les enfants de moins de 15 ans soit en % par rapport à la population totale:

		de 40.518.000	à 41.500.000
1949	8.994.000	22,197	21,672
1950	9.117.000	22,500	21,968
1951	9.227.000	22,782	22,233
1952	9.334.000	23,046	22,491

Les enfants sont gros consommateurs de fruits, surtout de bananes et d'agrumes. Ils représenteront donc prochainement près du quart de la population et plus si l'on élève l'âge jusqu'à 18 ou 20 ans.

3º Il ne faut pas perdre de vue que la consommation de fruits s'est développée de par le Monde et que les bananes et les agrumes sont des fruits qui bénéficieront entre autres considérations de l'attrait que nous appelons « exotique ».

4º Une raison importante pour ne pas dire cruciale, c'est l'organisation rationnelle de l'industrie bananière. Celle-ci une fois solutionnée repousserait dans un avenir assez lointain cette idée de surproduction si elle pointait réellement à l'horizon.

Sans nous immiscer dans le problème commercial mais dans l'intérêt même de la production nous ne pouvons laisser dans l'ombre cet aspect qui n'a pas échappé à quelques-uns qui songent à l'intérêt de la production bananière autrement que pour l'immédiat présent.

Nous pensons que si le C.I.B. et l'A.B.F. qui avaient donné avant-querre de bons résultats n'existent plus, un organisme groupant tous les intérêts de cette industrie devrait revoir le jour. Déjà l'intérêt d'avoir un organisme unique pour étudier leurs problèmes propres, dans l'intérêt général des producteurs a été fort bien compris par certains territoires. Un tel organisme existant dans chaque territoire, un grand pas serait accompli pour leur réunion en une chambre unique pour discuter des problèmes d'ensemble de l'industrie auxquels devraient s'adjoindre les autres activités intéressées par celle-ci : transporteurs transitaires mûrisseurs... Cette chambre ou Conseil ne serait en somme qu'un « chapeau » qui laisserait à chaque territoire sa liberté d'action intérieure, mais permettrait d'étudier certains problèmes sous un angle d'ensemble et non propre à chacun d'entre eux et avec des moyens plus puissants. L'exemple de certains organismes sud-africains et américains est frappant et concluant.

N'oublions pas qu'au début des années 30, sans parler de l'après-guerre, une propagande intensive faite par une Compagnie étrangère a servi le développement de la consommation des bananes en France à tel point que pour certains le mot « banane » est lié à celui de cette Société.

Un tel organisme permettrait une étude approfondie et d'ensemble des possibilités de débouchés qui sont, pensons-nous, encore en puissance. Certaines régions ne sont pas prospectées, certains consommateurs ne sont pas touchés, certaines méthodes de vente sont préjudiciables aux producteurs, sans compter la force qu'un tel organisme présenterait pour les débouchés étrangers où il faut vendre à longueur d'année, et un seul territoire ne sera peut-être pas toujours capable d'alimenter à lui seul un marché extérieur une fois celui-ci conquis et se développant.

Done, pour le futur, on peut prévoir facilement que la consommation bananière augmentera, surtout si une organisation rationnelle de la commercialisation et de la distribution existe utilisant une propagande qui a déjà donné ses fruits. Il ne faut pas oublier qu'une augmentation de la consommation d'un fruit ne se fait pas forcément au détriment des autres quoiqu'on en pense. L'exemple des États-Unis et de l'Angleterre le prouve surtout quand on sait que certains mois sont déficitaires, tels Février, Mars, Avril et que la production bananière pourrait être orientée pour combler le déficit de l'approvisionnement à cette époque.

Si nous envisageons qu'il serait possible de consommer autant que ces pays, toute relativité gardée (les goûts, les modes d'alimentation n'étant pas les mêmes), la consommation bananière française pourrait être, en prenant le chiffre de consommation annuelle atteint respectivement par ces deux pays en 1938, 9 kg 859 et 8 kg 500 de l'ordre de 402.911 t, 344.403 t pour une population de 40.518.000, ou 409.148 t, 352.750 t pour une population de 41.500.000.

P.-S. — Il est intéressant de noter que par suite des conditions climatiques de cet été, les fruits d'hiver, pommes et poires, ne se conserveront pas. Déjà sur le marché on voit apparaître des fruits qui sont normalement vendus un mois plus tard (cas des poires "Doyenne du Comice" et les tonnages pouvant se conserver seront très restreints. Donc, pour l'avenir immédiat, la production bananière pourrait peut être profiter de cet état de fait.

R. M. CADILLAT.